

Décision

Générale

colonial

Décision n° 110 du 7 février 1952

n° 110

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 février 1952

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1952

Date du numéro

1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Moussa Hassan est réintégré dans le cadre local en qualité de commis administratif 14e échelon pour compter du 1er janvier 1952. L'intéressé est mis à la disposition du Directeur du Port.